



Centre d'étude et d'action
sociale de la Mayenne
(CÉAS)

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 18 septembre 2009

N° 331

Assemblée générale du CÉAS,
le samedi 3 octobre 2009,
de 9h30 à 12h
au Centre social Agitato, à Mayenne

Vie associative

Du « 10b » au « 4.2.3 »...

Soutien de l'Europe pour la création ou le développement d'activités

L'Union européenne, via le Fonds social européen (FSE), lance la mesure FSE 4.2.3 visant à soutenir les « *petits porteurs de projets* » de l'économie sociale et solidaire dans leurs initiatives locales de création d'activités. En Mayenne, les associations ou coopératives intéressées auront pour interlocuteur l'Association pour la promotion de l'économie sociale et solidaires (APESS 53) ⁽¹⁾.

Les structures prioritaires

Seront prioritaires les structures porteuses constituées sous forme associative ou coopérative, comptant cinq salariés au plus, « *primo-demandeuses d'une aide publique* », « *de faible capacité financière justifiant le soutien du FSE* ».

Les projets éligibles

Il s'agit de projets innovants et expérimentaux, dont le coût total en charge de fonctionnement est de 23 000 euros maximum. Les projets doivent relever des secteurs du développement durable (écotourisme, commerce équitable...), des services à la personne, de l'insertion sociale et professionnelle, ou viser les métiers patrimoniaux.

Les buts recherchés par l'Union européenne

- Faciliter l'emploi des jeunes peu qualifiés, des seniors, des femmes sans emploi ou en reconversion professionnelle.
- Réduire les inégalités en intégrant l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, l'intégration des personnes handicapées.
- Développer des initiatives locales dans des zones rurales fragilisées ou des quartiers issus de la politique de la ville.



(1) - Tél. 09 60 19 77 94 – Mél. apess53@hotmail.fr

Des (més)aventures en perspective dans notre petit coin d'univers

Notre galaxie, la Voie lactée, comprend des centaines de milliards d'étoiles, toute comme sa « cousine » la moins éloignée, Andromède. L'observation de celle-ci semble confirmer que les galaxies « *grandissent en dépeçant leurs congénères* » (2). Bref, du « cannibalisme » intergalactique...

Andromède foncerait, à environ 300 km/s, vers notre galaxie. Heureusement, « *il y a assez de place à l'intérieur des galaxies pour qu'étoiles et planètes puissent se croiser sans dégâts* ». Mais il faut quand même s'attendre à de « *violentes embardées du système solaire hors de son orbite actuelle* ».

Pas de panique ! Cela se passera dans 6 milliards d'années... D'ailleurs, d'ici là, les Terriens auront dû commencer par régler le problème de l'agonie programmée de leur bonne étoile, le Soleil... Dans l'hypothèse, d'ici là encore, où ils ne se seront pas détruits eux-mêmes. Ils en ont aujourd'hui le mortel pouvoir.



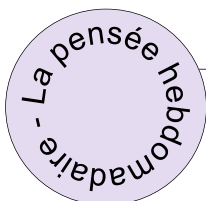
Galaxie Andromède

À vos agendas

Le 25 octobre, à Laval :
les « *insuffisances* » de la loi Léonetti

Le dimanche 25 octobre, à 10h30, au Foyer culturel, 29 allée du Vieux-Saint-Louis, à Laval, l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD de la Mayenne) (3) organise une rencontre-débat, avec le témoignage de Danielle et Paul Pierra, sur la loi Léonetti et ses « insuffisances ».

Renseignements : tél. 02 43 49 28 25.



« La France a la chance de disposer d'un patrimoine immense d'une richesse et d'une complexité infinies, il n'y a qu'à se promener dans n'importe quel musée de province pour le constater. Il n'y a qu'à sortir de chez soi pour s'en persuader. Le patrimoine est là, à portée de main et sur le pas de la porte pourvu qu'on y prête attention. Il est vrai qu'on lui préfère souvent des formes plus exotiques, au terme de destinations lointaines. Le paradoxe veut qu'on aille souvent au bout du monde chercher ce qu'on a sous les yeux. Mais on ne le voit pas, parce qu'il fait partie de notre quotidien. Or, il est de la nature du patrimoine d'être toujours actif, toujours vivant si l'on se débarrasse des automatismes, des idées préconçues et des habitudes visuelles qui nous rendent aveugles et nous le rendent ennuyeux. Pour cela, revenant à ma loupe, je m'enfoncerais dans la jungle des détails et m'efforcerais de lire à travers eux des messages qui, a priori, ne m'étaient pas destinés. C'est en chasseur curieux et indiscret qu'il faudrait aborder le patrimoine pour lier ce passé au présent et comprendre de quoi nous sommes faits, car étrangement notre avenir est inscrit dans notre mémoire ».

Gérard Garouste, « Le patrimoine à la loupe », supplément au Monde du 10 septembre 2009.

(2) - Jérôme Fenoglio, « Petits meurtres entre galaxies », *Le Monde* du 5 septembre 2009.

(3) - Cf. « Mourir dans la dignité : une association pour s'en aller paisiblement », *La Lettre du CÉAS* n° 172 de novembre 2002.